



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

Conseil des ministres – 16 OCTOBRE 2025

ODJ	SYNTHESE
Point 1 Cabinet proposant : R.V. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 9 octobre 2025.	/
Point 2 Cabinet proposant : R.V. Communication au Parlement bruxellois des décisions du Conseil des Ministres du 9 octobre 2025	/
Point 3 Cabinet proposant : R.V. Affaires pendantes devant la Cour Constitutionnelle (AP 25-016) - Notifications des recours en annulation et questions préjudicielles.	Le Gouvernement a pris acte des affaires pendantes devant la Cour Constitutionnelle

Point 4 Cabinet proposant : R.V. Arrêts prononcés par la Cour Constitutionnelle (ARP 25-016)	Le Gouvernement a pris acte des arrêts prononcés par la Cour Constitutionnelle
Point 5 Cabinet proposant : R.V. Projet d'arrêté du Gouvernement de 360.000€ modifiant l'arrêté ministériel du 3 juillet 2025 concernant l'octroi d'un subside de 270.000€ à l'asbl Zinneke vzw pour les mois de janvier à septembre 2025 dans le cadre de la préparation de la Zinneke parade 2026 et son évaluation.	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement octroie un subside de 360.000 euros à l'asbl Zinneke vzw dans le cadre de la préparation de la Zinneke parade 2026 et son évaluation En soutenant financièrement l'asbl Zinneke vzw, le Gouvernement poursuit sa mission de financement d'un projet de niveau régional, d'accès gratuit et populaire, qui s'inscrit dans sa politique de développement urbain en ce que les organisateurs de la Zinneke Parade cherchent à permettre au public le plus étendu possible de s'approprier un nouveau type de patrimoine immatériel.
Point 6 Cabinet proposant : R.V. Visit.brussels – Comité stratégique	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de la démission de Jean-François Leconte et a désigné Damien De Hemptinne comme représentant de la Fondation Kanal au sein du Comité stratégique de visit.brussels.
Point 7 Cabinet proposant : R.V. Revitalisation urbaine - Coordination des politiques de revitalisation Subvention aux communes – Contrats de rénovation urbaine, Contrats de quartier durable & Contrats d'axes et d'îlots – Année budgétaire 2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 783.135,00 euros au bénéfice des communes qui bénéficient au moins d'un Contrat de Rénovation urbaine et/ou d'un des Contrats de quartier durable et/ou des Contrats d'axe et Contrats d'îlot afin de permettre à ces dernières de coordonner les mises en œuvre des politiques de revitalisation urbaine.

Point 8 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant désignation de deux agents compétents pour surveiller l'exécution de l'ordonnance du 3 mai 2018 relative aux chantiers en voirie publique. Lecture unique.	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a adopté en première et dernière lecture l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant désignation de deux agents compétents pour surveiller l'exécution de l'ordonnance du 3 mai 2018 relative aux chantiers en voirie publique.
Point 9 Cabinet proposant : E.V. BMB/DCC-DCB/C25.004 : Marché de services relatif à des services d'appui au Pouvoir adjudicateur pour la gestion du traitement des demandes d'autorisation de chantiers Marché de services - Procédure ouverte Approbation du cahier spécial des charges	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DCC-DCB/C25.004 : « Marché de services relatif à un Service d'appui au pouvoir adjudicateur dans la gestion de la Commission de Coordination des Chantiers ».
Point 10 Cabinet proposant : A.M. Prolongation du programme d'action triennal de l'Accord de Coopération entre la Fédération Wallonie Bruxelles, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'Education à l'Environnement, à la nature et au Développement Durable	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, sur l'initiative du Ministre de l'Environnement Alain Maron, a décidé de prolonger la période de validité du programme d'actions 2021-2024 jusqu'à l'entrée en vigueur du prochain programme d'action triennal de l'Accord de Coopération entre la Fédération Wallonie Bruxelles, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'Education à l'Environnement, à la nature et au Développement Durable.
Point 11 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à Coalition Climat pour son projet Soutien Climat	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 22.500 € à Coalition Climat pour son projet Soutien Climat.

Point 12 Cabinet proposant : A.M. Approbation du cahier des charges pour un marché public concernant l'Assistance à la coordination de l'Alliance RENOLUTION	/
Point 13 Cabinet proposant : A.M. Approbation du lancement du marché public 2025C0151 relatif à l' «Abonnement, maintenance, support et développement des logiciels et packs informatiques Arno HR et Arno Netlink » pour Bruxelles Environnement	/
Point 14 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention de 709.597€ au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour gérer les crédits ECORENO non-hypothécaires, Réf : SUB/2025/FLRBC/Ecoreno_Fct/P1 Réf : SUB/2025/FLRBC/Ecoreno_Invest/P1	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 709.597 € au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour son projet de crédits ECORENO non-hypothécaires.
Point 15 Cabinet proposant : A.M. Avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de coopération portant modification de l'Accord de coopération du 4 novembre 2008 concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages – 1ère Lecture	Sur proposition du Ministre Alain Maron, le Gouvernement bruxellois a approuvé en première lecture un projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de coopération portant modification de l'Accord de coopération du 4 novembre 2008 concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages. Cet accord de coopération modificatif permettra de mettre en conformité le cadre légal applicable à la responsabilité élargie des producteurs en matière d'emballages avec le Règlement (UE) 2025/40 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2024 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages.

Point 16 Cabinet proposant : S.G. FAC-438 Fourniture de viandes et de charcuteries pour le restaurant du SPRB Marché de fournitures – Procédure ouverte. Accord du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur l’attribution du marché n°FAC-438 dans le cadre des affaires courantes.	/
Point 17 Cabinet proposant : S.G. Proposition relative à l’avenir de la crèche bilingue du SPRB – ASBL Rire et grandir – Lachen en groeien fondée en 2004 et située à Tour & Taxis	Dans le cadre de contraintes budgétaires, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de mettre fin à la subvention d’une crèche quasi exclusivement destinée à son personnel. Les membres du gouvernement tiennent toutefois à souligner qu’ils mettront tout en œuvre, dans le cadre de leurs compétences communautaires, pour explorer des pistes alternatives susceptibles de garantir de manière durable la pérennité de la crèche et son accessibilité au public.
Point 18 Cabinet proposant : S.G. INNOVIRIS - renouvellement du mandat de directrice-générale adjointe (A4+)	Sur proposition du ministre en charge de la Fonction publique, le gouvernement a décidé de renouveler le mandat Marie-Carmen Bex, directrice-générale adjointe (A4+) d’Innoviris pour une période de 5 ans.
Point 19 Cabinet proposant : B.C. Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales – Règlement définitif des comptes 2024 – Avant-projet d’ordonnance – lecture unique	Sur proposition de Bernard Clerfayt, Ministre en charge des Pouvoirs Locaux, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l’avant-projet d’ordonnance portant règlement définitif des comptes 2024 du FRBRTC.
Point 20 Cabinet proposant : B.C. Statut de la plateforme bruxelloise ANPR et création de la Task force ANPR	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le statut présenté de la plateforme ANPR ainsi que la création de la TaskForce ANPR.

Point 21 Cabinet proposant : N.B. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'un montant de 892.195,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en œuvre du programme de Garanties Locatives en 2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention d'un montant de 892.195,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en œuvre du programme de Garanties Locatives en 2025.
Point 22 Cabinet proposant : B.T. 1ère lecture : Accord de coopération entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune, relatif à la Directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur (« Directive Services »)	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort, du Ministre Bernard Clerfayt, et de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement régional bruxellois donne son accord à un accord de coopération entre l'Etat fédéral et les entités fédérées pour la mise en œuvre de la Directive européenne « Services ».
Point 23 Cabinet proposant : A.P. Etat des lieux de la transposition des directives européennes – situation au 15 septembre 2025.	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale prend acte des directives européennes devant être transposées dans les plus brefs délais. Les ministres et administrations compétents prendront toutes les mesures nécessaires afin de transposer les directives européennes.
Point 24 Cabinet proposant : A.P. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 1er juin 2022 instaurant une dispense temporaire et exceptionnelle de permis d'urbanisme pour certains actes et travaux rendus nécessaires par un afflux massif de personnes déplacées – 1ère lecture	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve en première lecture le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 1er juin 2022 instaurant une dispense temporaire et exceptionnelle de permis d'urbanisme pour certains actes et travaux rendus nécessaires par un afflux massif de personnes déplacées.

Point 25 Cabinet proposant : E.V. Avant-projet d'ordonnance relative à l'échange d'informations sur les installations souterraines en voirie publique et en domaine régional, projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'échange d'informations sur les installations souterraines (avec son rapport au Gouvernement), et avant-projet d'ordonnance relative à l'utilisation par les entreprises fournissant des réseaux de communications électroniques de la voirie publique et du domaine régional. 1ère lecture.- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Sur proposition de la Ministre Elke VAN DEN BRANDT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté en première lecture l'avant-projet d'ordonnance relative à l'échange d'informations sur les installations souterraines en voirie publique et en domaine régional, le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'échange d'informations sur les installations souterraines (avec son rapport au Gouvernement), et l'avant-projet d'ordonnance relative à l'utilisation par les entreprises fournissant des réseaux de communications électroniques de la voirie publique et du domaine régional.
Point 26 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour l'attribution du marché public 2023A0029D2 concernant Support à Bruxelles Environnement dans la mise en œuvre du programme de promotion des pratiques commerciales et de consommation alternatives (emballages) - Lot 1 (Facilitateur)- report du 03/09/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025	/
Point 27 Cabinet proposant : A.M. Bruxelles-Environnement – Prolongation du remplacement temporaire des mandataires A5 et A4+- report du 26/01/2023 -...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 28 Cabinet proposant : S.G. Bruxelles Environnement - attribution du mandat de Directeur·trice général.e (A5) au sein de Bruxelles Environnement- report du 22/12/2022 -...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté

Point 29 Cabinet proposant : S.G. Actiris - attribution des mandats suivants : - Directeur.trice chef de service (A4) – Direction Chercheurs d’emploi – services généraux de 1ère ligne ; - Directeur.trice-chef de service (A4) Partenariats et programmes d’emploi ; - Directeur.trice chef de service (A4) de la Direction Budget, Finances et Facilities- report du 17/10/2024-....- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 30 Cabinet proposant : S.G. L’Agence Régionale pour la Propreté (ARP) - attribution du mandat d’inspecteur.trice Général.e (A4) Infrastructures, équipements et charroi- report du 28/11/2024-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 31 Cabinet proposant : S.G. La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) - attribution du mandat de directeur.trice général.e adjoint.e (A4+)- report du 28/11/2024-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 32 Cabinet proposant : S.G. La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) - attribution du mandat de directeur.trice général.e (A5)- report du 28/11/2024-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté

Point 33 Cabinet proposant : S.G. L'Agence Régionale pour la Propreté (ARP) - attribution du mandat d'Inspecteur·trice général·e (A4) des Ressources Humaines- report du 15/01/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 34 Cabinet proposant : S.G. L'Agence Régionale pour la Propreté (ARP) - attribution du mandat d'inspecteur·trice général·e (A4) Budget, Finances, Contrôle de gestion et IT- report du 15/01/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 35 Cabinet proposant : S.G. Perspective - attribution du mandat de directeur·trice-chef de service A4 stratégie territoriale- report du 23/01/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 36 Cabinet proposant : S.G. Le Port de Bruxelles - attribution du mandat de directeur·trice chef de service (A4) Ressources Humaines, Finances, Juridique et Capitainerie- report du 13/02/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté

Point 37 Cabinet proposant : S.G. Actiris – direction générale – désignation d’un directeur général A5 temporaire- report du 03/07/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 38 Cabinet proposant : S.G. SPRB – Renouvellement du mandat du Secrétaire générale (A7)- report du 04/09/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 39 Cabinet proposant : B.C. Approbation de la présente liste d’arrêté ministériel concernant l’octroi de subvention pendant la période de prudence budgétaire dans le cadre des affaires courantes auprès de la SC Reload Yourself- report du 08/10/2025	Reporté
Point 40 Cabinet proposant : B.C. État d’avancement et perspectives du programme Stratégie Web Régionale (SWR)- report du 10/07/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement régional bruxellois approuve l’État d'avancement de la mise en place de la Stratégie Web Régionale.
Point 41 Cabinet proposant : A.P. Bouwmeester Maître Architecte 2025-2029 – nomination.- report du 26/06/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté

Point 42 Cabinet proposant : A.P. Avant-projet d’ordonnance prolongeant la procédure accélérée relative à l'introduction et à l'instruction de demandes de permis d’urbanisme pour les écoles et les projets présentant au minimum 25% de logements sociaux – Deuxième et dernière lecture- report du 28/08/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025	Reporté
Point 43 Cabinet proposant : A.P. Octroi de subventions facultatives à différentes asbl en vue de couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement 2025 dans le cadre de leurs activités en faveur du patrimoine bruxellois. Octroi de la subvention allouée au Service social du Service Public Régional de Bruxelles pour l’année 2025 destinée à couvrir les agents du Service Public Régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine- report du 08/10/2025	Reporté
Point 45 Cabinet proposant : B.C. Elections 2029 et 2030 - Position de la RBC sur le système de vote	Sur proposition du Ministre-Président, Rudi Vervoort, et du Ministre des Pouvoirs locaux, Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte des difficultés pratiques majeures liées à un retour au vote papier en Région bruxelloise, confirmé sa position en faveur du maintien d’un mode de scrutin électronique pour les scrutins électoraux de 2029 et 2030 et rejeté le retour au vote papier. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a mandaté le Ministre-Président et le Ministre des Pouvoirs locaux de transmettre la position officielle de la Région bruxelloise sur l’engagement des crédits et la mise à disposition de personnel et de négocier en urgence avec l’Autorité fédérale un protocole d’accord fixant la répartition des coûts et des moyens humains.

Point 46 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale inscrivant sur la liste de sauvegarde comme monument de certaines parties de la Gare du Nord sise rue du Progrès à Schaerbeek.	Sur la proposition de la Secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté d'inscrire sur la liste de sauvegarde en tant que monument de certaines parties de la Gare du Nord sise rue du Progrès à Schaerbeek.
---	---